



© Laure Burdet

Implantation d'une unité d'accueil pour écoliers En Verchère

Adopté par le Conseil communal dans sa séance du 11 mai dernier et soumise à l'enquête publique courant juin, la construction de l'unité d'accueil pour écoliers a finalement débuté au début du mois d'août.

Constituée d'éléments modulaires, initialement installés à Echallens, cette structure permettra d'accueillir soixante écoliers. Ce chiffre peut paraître important, mais il tient compte du projet d'implantation d'un bâtiment qui comprendra les infrastructures communales, soit le local de la voirie et l'administration communale, ainsi que huit salles de classe, projet pour lequel le Conseil communal a voté un crédit d'étude.



© Laure Burdet

Les critiques ont initialement été nombreuses quant à l'aspect esthétique du bâtiment et son impact sur le paysage. Toutefois, son isolation et son habillage en lames de bois a changé la donne. Un parking arborisé de 36 places a été réalisé, dont les places seront également mises à disposition des utilisateurs de la cantine du foot le week-end. Cette unité d'accueil deviendra la 18^{ème} de l'EFAJE et celle qui complétera le réseau de notre région, qu'il aura fallu plus de 12 ans à équiper.

Au vu de l'avancement des travaux, elle aura certainement ouvert ses portes lorsque vous lirez ces lignes.

Editorial

Agrandissement de notre magasin d'Essertines

Evincé par une actualité malheureusement encore présente, l'agrandissement de notre magasin de proximité ne vous est certainement pas passé à côté. La surface ainsi gagnée (plus de 40 m²) nous permet de vous proposer un assortiment étoffé de produits locaux de saison, un large choix de fromages à la coupe et une jolie sélection d'arrangement floral.

Poursuivant sur notre objectif principal – vous proposer des produits frais, locaux et régionaux à des prix attractifs – un rayon complet d'achat en vrac sera bientôt à votre disposition.

Nous avons également étendu nos horaires en vous proposant notamment une ouverture du dimanche après-midi.

Nous vous remercions de vos visites toujours plus nombreuses et restons à votre écoute pour d'éventuelles propositions.

*Philippe Gonin
Charles Magne*

STEP : Portes ouvertes

Après la rénovation complète des installations techniques de la **STEP** d'Essertines, nous vous convions à une **visite portes ouvertes le samedi 10 octobre 2020 de 9h30 à 11h30**.

Passez librement, nous serons heureux de vous y accueillir!

Les Dicastères

DIDIER PLANCHE

(municipal dès 2006,
syndic dès 2016)

Administration générale · finances
eau · épuration

CHRISTIAN GONIN

(municipal dès 2006,
vice-syndic dès 2016)

Forêts · bâtiments communaux ·
routes communales et chemins ·
domaines · SDIS · Forum agenda 21

ALAIN CASELLA

(municipal depuis 2006)

Police des constructions · PGA ·
place des sports et buvette · PCI

ALEXANDRE GYGAX

(municipal depuis 2014)

Ecoles · EFAJE · affaires sociales ·
déchets

MICHEL COLLET

(municipal depuis juillet 2018)

Police · employés communaux ·
énergie · éclairage public · cimetières
· cultes · Forum agenda 21

Nouveau règlement général de police (RGP)

Après des mois de travaux au sein d'un groupe de travail constitué de membres du Conseil communal et de la municipalité, puis par l'examen d'une juriste du Service des Communes, le nouveau RGP a été adopté le 11.05.2020 par le Conseil communal et le 26.06.2020 par Mme Christelle Luisier, Cheffe du Département des institutions et du territoire.

Le RGP règle la vie sur l'espace public du territoire communal. L'ancien règlement date de 1985. De nombreux articles sont devenus désuets. Citons à titre d'anecdote l'art 69 «il est interdit sur la voie publique de ferrer les bêtes de somme et de trait» pour mesurer l'évolution d'un temps révolu mais pourtant pas si éloigné dans l'échelle du temps.

En quelques décennies, les usages, les mentalités, les mœurs et les lois ont considérablement évolués. L'Etat a repris certaines compétences et en a distribué d'autres aux communes. Parmi ces dernières citons la loi sur les amendes d'ordres (LAOC) qui permet aux communes de sanctionner les personnes qui abandonnent ou jettent des déchets sur le domaine public, phénomène appelé «littering» (voir article ci-contre). La commune a aussi désormais les compétences d'agir en ce qui concerne un certain nombre d'infractions à la circulation routière (parcage, non respect des signalisations) selon le règlement d'application de la loi vaudoise sur la circulation routière (RLVCR). La gendarmerie ne s'occupe plus de ces problèmes. Dans ces deux domaines les personnes formées et assermentées (municipaux ou personnel communal) ont la compétence d'amender, de dénoncer. En parcourant le nouveau RGP sur le site internet de notre commune, vous découvrirez qu'il couvre de nombreux domaines dont notamment: repos public (par exemple heures pour l'utilisation des tondeuses), mœurs, activités économiques, manifestations, circulation, stationnement, sécurité, hygiène, protection des eaux (ne pas chlorer les piscines 48h avant de les vider), etc. Le RGP permet à l'exécutif d'avoir dans les mains un outil juridique à jour pour faire son travail et d'établir, si besoin, des «sous règlements» par exemple dans le domaine du parcage.

Michel Collet

Fumeurs! Cet article vous concerne

En rapport avec les nuisances du littering, la municipalité appellent toutes les personnes qui jettent encore leurs mégots sur la chaussée ou dans les grilles d'eau claire à prendre conscience des conséquences sur l'environnement et à faire un effort. Ces mégots contiennent des centaines de produits toxiques qui se diluent dans le sol ou dans l'eau.

Pour vous aider, nous vous offrons un cendrier de poche. Cet accessoire vous permet d'écraser vos mégots dans la boîte, puis de la refermer de manière hermétique. De retour à votre domicile, vous pouvez vider le cendrier de poche à un endroit approprié.

Vous pouvez obtenir un exemplaire gratuitement auprès du greffe. Ces accessoires simples et commodes ont été remis par le canton à la commune en remerciement de sa fidélité à l'action «coup de balai».

Michel Collet

Haies

Nous rappelons que le règlement sur les haies, adopté par le conseil communal dans sa séance du 4 juin 2002, prévoit notamment ce qui suit:

- Le propriétaire doit soumettre à la municipalité le choix d'essence souhaitée
- Si le fond voisin est de domaine public, la haie doit être plantée à un mètre de la limite de propriété et ne peut pas dépasser une hauteur de 2 mètres
- L'envergure d'une haie ne peut pas déborder sur le fond voisin

Les haies doivent être régulièrement taillées, notamment celles bordant la

voie publique ou les trottoirs ceci afin de ne pas entraver la sécurité routière ou celle des piétons.

Nous rappelons que la plantation des essences faisant partie de la liste noire publiée par le canton de Vaud, est interdite sur le territoire communal; vous pouvez télécharger cette liste sur le lien suivant: www.vd.ch/themes/environnement/biodiversite-et-paysage/especes-exotiques-envahissantes

Notre municipal, M. Christian Gonin, demeure à votre disposition pour tout renseignement utile.

Littering

Aidez-nous à lutter contre ce fléau !

Mais que signifie ce nom barbare qui envahi les médias et vient heurter notre langue française? Il s'agit des déchets jetés par la fenêtre des voitures ou par les piétons sur les voies publiques ou privées. Il peut s'agir encore de sacs poubelles non taxés jetés dans un fossé ou déposés à la déchetterie.

Que jette-t-on? bouteilles alu, en verre ou en plastique, emballages généralement en plastique de produits alimentaires, paquets de cigarettes, mégots et parfois même... on vide le cendrier de la voiture au bord de la route!

Les bouteilles en alu et plastique notamment sont ensuite broyées par l'épareuse. Elles se retrouvent fréquemment dans le fourrage en petits morceaux pouvant causer la mort des bovins.

Durant l'année écoulée, le contenu de deux remorques a été déversé dans la nature, pour l'un près de la route d'Ursins et l'autre près de la route de Pailly. Les enquêtes approfondies menées par la municipalité n'ont pas abouti. La gendarmerie et le bureau du préfet n'accordent pas leur soutien pour ces «actes pas assez graves».

Triste constat! Triste époque! Comment en est-on arrivé là à l'heure où nous avons tous à manger, sommes tous logés, tournons le robinet pour avoir de l'eau potable, pesons sur un bouton pour avoir de l'électricité 24 sur 24, disposons d'une protection sociale comme jamais dans l'histoire de l'humanité?

L'écrasante majorité de la population est profondément irritée face à ce phénomène. Plusieurs personnes dans la commune ramassent régulièrement les déchets en faisant une promenade. Qu'elles en soient remerciées! L'action coup de balai chaque printemps s'inscrit dans cette logique. Et pourtant vous pouvez nettoyer un bord de route et le lendemain il y a déjà de nouveaux déchets. C'est désespérant.

Mais qui sont les auteurs de tels agissements? je voudrais bien le savoir. Alors que faire? Malgré le triste constat, ne baissions pas les bras:

- interpellons dans la rue une personne avec un tel comportement
- la municipalité, en application du nouveau règlement général de police, n'hésitera pas à sanctionner de l'amende et des frais tout acte grave de littering
- les enseignants sensibilisent les enfants dans les écoles. A Essertines, les enfants participent en avril à l'action coup de balai. Mais il faudrait aussi de l'éducation et de la sensibilisation pour les adultes. Patrons! Parlez-en à vos employés! Il y a certainement des individus qui n'ont pas du tout pris conscience de ce phénomène
- fumeurs qui n'avez pas encore pris conscience du respect à avoir pour notre magnifique environnement, faites un effort! Ne jetez plus vos mégots sur la chaussée ou pire encore dans les grilles d'eau claire! En passant au secrétariat communal, vous pouvez obtenir gratuitement un cendrier de poche (voir autre article à ce sujet ci-contre)



Où peut-être (comme l'écrivait un philosophe dans les médias) que l'Homme a accepté de se laisser aller et de se comporter comme les rats. Ces derniers semblent en effet très bien survivre dans les égouts. Je vous laisse méditer.

Michel Collet



Les pompiers volontaires recrutent !

La Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers en partenariat avec l'Etablissement Cantonal d'Assurance lanceront, en octobre prochain, leur campagne de recrutement au plan cantonal des sapeurs-pompiers volontaires!

Les sapeurs-pompiers vaudois, forts de près de 6'000 hommes et femmes, ont besoin de forces afin de maintenir leurs effectifs et ainsi pérenniser le système de milice qui permet d'assurer la sécurité des Vaudoises et des Vaudois de manière optimale et garantir la mise sur pied de secours de proximité performants.

Les soldats du feu du SDIS du Gros-de-Vaud recrutent et vous attendent jeudi 5 novembre prochain à la caserne d'Echallens.



Compte rendu du Conseil communal

DANS LA SEANCE DU 11 MAI 2020, LE CONSEIL COMMUNAL A :

Assermentation de MM.

Albert Frei, Manuel Henchoz et Alexandre Collet

MM. Albert Frei, Manuel Henchoz et Alexandre Collet ont été assermentés suite aux démissions de Mmes Daisy Lehmann, Coralie Jacot et M. Ludovic Bliesener.

En bref

SÉANCE DU 11 MAI 2020

Présence : 28 conseillers sur 30

- Assermentation de MM. Albert Frei, Manuel Henchoz et Alexandre Collet
- Augmentation du nombre de conseillers communaux
- Implantation d'une UAPE « En Verchère »
- Adoption du nouveau règlement général de police

SÉANCE DU 22 JUIN 2020

Présence : 26 conseillers sur 30

- Assermentation de M. Joël Buchwalder
- Octroi d'un crédit d'étude pour la réalisation d'infrastructures communales et l'extension du site scolaire d'Essertines
- Nominations légales

Agenda

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL EN 2020

- Les lundis 26 octobre et 14 décembre
- Les séances sont publiques

PROCHAINES VOTATIONS EN 2020

Votations fédérales

- 29 novembre

Augmentation du nombre de conseillers communaux

L'article 17 de la loi sur les communes indique le nombre de conseillers communaux en fonction de l'effectif de la population. Notre commune ayant dépassé le seuil des 1'000 habitants en 2018, nous devons donc augmenter le nombre de conseillers communaux pour la prochaine législature.

Le conseil a :

Accepté l'augmentation du nombre de conseillers communaux de 30 à 35 membres.

Implantation d'une UAPE « En Verchère »

Alexandre Gyga explique qu'actuellement les enfants d'Essertines nécessitant un accueil parascolaire intègrent l'UAPE de Pailly. Cette structure a atteint sa capacité d'accueil. La liste des demandes pour notre commune varie, en fonction des jours, entre 18 et 30 places. Pour comparaison, en 2015, les prestations d'UAPE pour notre commune étaient de 0 heure consommée. En 2019, on est à 6'116 heures. Ce besoin, le nombre de naissances enregistré ainsi que l'accueil de nouvelles familles confirme la nécessité de l'ouverture d'une telle structure sur notre commune. La zone prévue se situe « En Verchère ». C'est une zone d'utilité publique.

L'EFAJE possède un bâtiment modulaire implanté à Echallens. Ce bâtiment doit être déplacé. C'est donc une opportunité pour notre commune d'accueillir cette structure pour un coût bien inférieur à la construction d'un bâtiment neuf. Il s'agit d'un bâtiment modulable de 16/16 mètres, composé de différents éléments et dont la capacité d'accueil sera de 72 places. Son déplacement ainsi que les travaux de rénovation nécessaire à sa mise aux normes énergétiques actuelles sont à charges et sous responsabilité de l'EFAJE. Le coût est estimé à Fr. 550'000. L'EFAJE sollicite notre commune pour financer ce crédit car ses statuts ne lui permettent pas d'emprunter. Ce crédit sera remboursé sur 7 ans. La commune doit prévoir des aménagements routiers et des places de parc dont le coût est estimé à Fr. 260'000.

Le conseil a :

Autorisé la Municipalité à implanter une UAPE sur la parcelle 209 « En Verchère », à octroyer un droit de superficie à l'EFAJE et à procéder aux travaux d'aménagements routiers et de places de parc nécessaires

Octroyé un prêt de Fr. 550'000 à l'EFAJE, remboursable sur 7 ans

Octroyé un crédit d'investissement de Fr. 260'000 pour la réalisation des aménagements routiers et des places de parc

Adoption du nouveau règlement général de police

Michel Collet relève que notre ancien règlement de police date de 1985. Depuis, beaucoup de lois et règlements ont évolué. Certaines compétences ont été reprises par le canton et d'autres ont été données aux communes. De ce fait, le préfet a demandé à ce que notre règlement de police soit mis à jour. La municipalité et le groupe de travail ont utilisé un modèle de règlement fait par l'Etat. Ils y ont ajouté des points qui leur paraissaient pertinents ou, au contraire, en ont supprimé d'autres. C'est un document juridique. Il traite des règles de cohabitation sur le domaine public mais pas sur le domaine privé. Le municipal passe en revue les grands changements, notamment le littering et les drones.

Le conseil a : Accepté le nouveau règlement général de police

DANS LA SEANCE DU 22 JUIN 2020, LE CONSEIL COMMUNAL A :

Assermentation de M. Joël Buchwalder

M. Joël Buchwalder a été assermenté suite à la démission de M. Manuel Henchoz.

Octroi d'un crédit d'étude pour la réalisation d'infrastructures communales et l'extension du site scolaire d'Essertines

Alexandre Gygax relève que ce projet entre dans le programme de la législature. Avant d'arriver à ce crédit d'étude, la municipalité a fait une étude de faisabilité en 2018-2019. Elle avait intégré tous les partenaires, soit les associations intercommunales; l'école, le parascolaire, les pompiers, la PC, le chauffage à distance. Tous les municipaux sont donc impliqués dans ce projet.

Christian Gonin ajoute que dans l'étude, il y a une réflexion sur les aménagements routiers ainsi que sur la sécurisation.

L'ASIRE et la commune seront partenaires dans ce projet et après elles seront propriétaires en PPE.

Le conseil a :

Accepté l'octroi d'un crédit d'étude pour la réalisation d'infrastructures communales et l'extension du site scolaire d'Essertines

Nominations légales

Le conseil a :

Procédé aux nominations légales.

Lauriane Chuard

Composition du conseil communal du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021

Président: M. Philippe MOCCAND

Vice-présidente: Mme Marylin BRAND

Secrétaire: Mme Lauriane CHUARD

Secrétaire-suppléante: Mme Mélanie GONIN-CREPALDI

Scrutateurs (bureau): M. Valentin JAMBON, M. Michaël RANDIN

Premiers suppléants: M. Sébastien ALMY, M. Jean-Luc DEMIERRE

Seconds suppléants: M. Joël BUCHWALDER, M. Renaud PICCARD

Commission de gestion et des finances: Mme Malyka GONIN, M. Sebastian BRIALES GONIN, M. Yves COLLET, M. Christophe DELAY, M. Amaury LEIBUNDGUT

Suppléants: M. Cédric BRAND, M. Jérôme MONNIN

Commissions permanentes (délégués nommés pour toute la durée de la législature)

Délégués à l'amenée d'eau de l'association La Menthue: M. Christophe BLANCHARD, M. Yann SORDET

Délégué à l'ASIRE (Association Scolaire Intercommunale Région Echallens):

M. Alain KLING

Suppléant: M. Christophe DELAY

Commission de recours (LIC RSV 9.7) (Loi sur les impôts communaux):

Mme Marylin BRAND, Mme Mélanie GONIN-CREPALDI

Elections communales 2021 législature 2021-2026

La législature 2016-2021 arrivera à son terme le 30 juin 2021. Il est donc nécessaire de prévoir le renouvellement des Autorités communales. C'est pourquoi, en vue des prochaines élections, elles ont jugé opportun de tenir une séance d'informations pour renseigner plus précisément les citoyennes et citoyens qui se posent des questions quant à un éventuel engagement politique communal.

Cette séance est fixée au :

Judi 19 novembre 2020 à 19h30 à la salle de la Balance à Essertines-sur-Yverdon

La date du dépôt des listes pour le premier tour des élections du Conseil communal et de la Municipalité a été arrêtée au 18 janvier 2021.

Nous rappelons que notre commune comptant maintenant plus de 1'000 habitants, le nombre de conseillers communaux passera, pour la prochaine législature (2021-2026), de 30 à 35.

Adresse de la rédaction

Rédaction Essertines-info
Rue du Milieu 7
1417 Essertines-sur-Yverdon

redaction@essertines-sur-yverdon.ch

1^{er} août

Comme l'a dit notre président du conseil, «l'année 2020, une chose est sûre, on s'en souviendra!». Il est vrai qu'en ces temps particuliers, notre fête du 1^{er} août restera gravée dans nos mémoires. Mais notre petit village ne se laisse pas si facilement faire: malgré la situation actuelle nous avons trouvé le four à pain allumé, comme à chaque fois, et radiant de bonne humeur grâce à nos fidèles bénévoles. D'ailleurs, nous avons remarqué votre enthousiasme concernant les nouveaux gâteaux préparés, avec un peu de chance, vous les retrouverez l'année prochaine.

Après la cuisson traditionnelle des saveurs

d'Essertines, la joie a continué de nous accompagner lors du tournoi de pétanque; à ce sujet, nous tenons encore une fois, à féliciter les deux jeunes gagnants ainsi que tous les autres participants, qui nous ont offert du beau spectacle, et la jeunesse, bien sûr, pour avoir rassasié notre soif après tant d'efforts. Et encore un grand merci à cette équipe pour nous avoir, comme d'habitude, préparé cet excellent souper.

Que ce soit par les changements apportés par l'équipe du four ou par ceux de la jeunesse, cette journée a été une réussite; comme quoi il ne faut jamais sous-estimer



Les gagnants du tournois de pétanque



les Chiffonniers quand il s'agit de se changer les idées!

Lors du discours de Philippe Moccand, ce dernier a annoncé: «Je suis fier de notre petit pays et des grandes choses qui y sont accomplies», et bien, vous savez quoi? nous pouvons tous l'être, et surtout nous, gens d'Essertines, qui avons réussi à mettre le feu (littéralement) à cette journée et continué de sourire en une période difficile.

Prenez soin de vous.

Angela Racioppi

Le Roadmovie fera à nouveau halte chez nous

Nous vous invitons au cinéma!

Judi 12 novembre 2020, 20h00 à la grande salle.

Projection du film suisse «**Tambour battant**» Rires garantis!

Dès 18h00 possibilité de se restaurer sur place. Repas préparé par les Paysannes vaudoises au prix de Fr 15.-. Merci de vous inscrire d'ici au 29 octobre 2020 par sms ou en appelant le n° 076 812 07 80.

Après la séance desserts et pâtisseries.

Cette manifestation est annoncée sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire liée au virus COVID19.



Joyeux anniversaires !

Place aux Dames.

Notre commune compte deux nouvelles nonagénaires.

Madame Cécile Ducret, qui a été fêtée le 28 mai et Madame Alice Pavillard, fêtée quant à elle le 11 août 2020.

Une délégation du collège municipal a rendu visite à ces allégres grands-mamans à qui leur ont été remis les présents souhaités.

A elles deux, nos meilleurs vœux de santé!

Cécile Ducret (en haut)
et Alice Pavillard (en bas)

Fenêtres de l'Avent

Essertines, Nonfoux et la Robellaz

Suite au succès rencontré l'année dernière, Agenda 21 souhaite reconduire cette action fort sympathique entre le 1^{er} et le 23 décembre 2020 à Essertines, Nonfoux et la Robellaz. Les habitants d'Epautheyres ont leur propre tradition qui perdure depuis de nombreuses années.

De quoi s'agit-il? Comment cela fonctionne-t-il?

Les personnes ou sociétés intéressées à organiser une fenêtre décorative ou avec apéro :

- choisissent une date entre le 1^{er} et le 23 décembre et s'annoncent auprès de Mme Maude Pavillard, courriel : sordet.1@bluewin.ch ou 076 812 07 80, dernier délai le 8 novembre. Premier annoncé = premier servi. Si la date souhaitée est déjà prise, Mme Pavillard proposera les dates libres restantes
- choisissent si elles veulent faire une fenêtre décorative ou une fenêtre incluant l'offre d'une verrée (p.ex. vin chaud, thé de Noël). En ce qui concerne la formule verrée, les heures de visite sont de 19h à 22h. Il est proposé de faire simple (svp pas de compétition de buffets traiteur). Le but est d'organiser un moment d'échange convivial et simple entre habitants
- recevront, aussitôt après le 15 novembre, confirmation des dates
- les personnes inscrites créent leur fenêtre selon leur fantaisie et le cas échéant préparent la verrée
- tous les visiteurs emmènent un bol, un verre, une tasse et une grosse cuillère. On évite ainsi des déchets

La liste des fenêtres (lieux, dates) sera affichée au magasin, restaurant, piliers publics, t'es d'Essertines (Facebook) à partir de mi-novembre.

Le Covid n'est pas invité à ces rencontres. S'il devait néanmoins fortement nous contrarier, les fenêtres seront annulées.

Pour A21, Michel Collet

Souper canadien d'Epautheyres



Le Covid n'a pas eu raison de notre traditionnel souper canadien. Vendredi soir 21 août 2020, une quarantaine d'adultes et une vingtaine d'enfants d'Epautheyres se sont retrouvés dans la cour du collège. Etant donné les circonstances, pas d'embrassade, mais un check, un coup de coude ou simplement un bonjour. Quel bonheur de retrouver ses voisins proches ou lointain. Discuter autour d'un verre, prendre des nouvelles de chacun. Après avoir grillé sa viande, on peut se servir au buffet de salades toujours très varié. Chacun sort de son sac pain, chips, boissons... La soirée se termine avec une douceur du buffet de desserts et un café offert par les dames organisatrices. Merci à elles pour leur travail et rendez-vous en 2021.

Lauriane Chuard

Epautheyres

Pour la 18^{ème} année consécutive, le hameau d'Epautheyres a le plaisir d'illuminer ses rues avec les fenêtres de l'Avent.

Ceux qui le souhaitent peuvent s'inscrire à la date de leur choix pour décorer une de leurs fenêtres, ou se proposer d'ouvrir leur porte pour un apéro convivial.

En attendant les fêtes de Noël cette tradition permet de garder une atmosphère familiale et un esprit de partage entre les habitants d'Epautheyres qui, nous l'espérons, perdurera encore longtemps.

Pendant cette période de l'Avent a également lieu le Noël du village qui se déroulera cette année le samedi 19 décembre.

Elodie Auberson

Fabienne Planche

Agenda

- **10 octobre 2020**, visite portes ouvertes de 9h30 à 11h30, des nouvelles installations techniques de la STEP d'Essertines
- **3 novembre 2020**, grande salle à 20h.00 (inscription obligatoire). conférence Agenda 21 sur l'Impact écologique et économique de la voiture électrique
- **12 novembre** Roadmovie
- **7 février 2021**, grande salle, brunch Agenda 21 en faveur des Cartons du coeur
- **9 mars 2021**, séance d'Agenda 21 à la salle de la Balance

ESSERTINES FSG

Au vu de la situation actuelle et incertaine face au COVID-19, la société de gymnastique d'Essertines a pris la décision d'annuler sa soirée de gym du 27 au 28 novembre 2020.

Nous vous remercions de votre compréhension et nous nous réjouissons de tous vous retrouver à notre traditionnelle soirée de gymnastique l'année prochaine.

Avec nos salutations sportives
FSG Essertines



Camp d'été paroisse du Sauteruz

45 enfants de la paroisse de 6 à 10 ans, avec 14 accompagnants, une équipe cuisine et les Guyaz ont vécu une semaine de camp à la Côte aux Fées sur les traces de Moïse.

ments, la fabrication du Veau d'or qui a fini brûlé après une monumentale colère du prophète, les cailles au désert qui ont été grillées autour des feux en forêt, sans oublier l'inoubliable fiesta du dernier soir pour célébrer l'entrée en Canaan!

Des temps de spiritualité tous ensemble, des rallyes, des jeux, des bricolages ont permis à cette joyeuse équipe de revisiter les grandes étapes de l'Exode: la traversée de la Mer Rouge, les 10 commande-

Un grand merci à tous les bénévoles qui les ont entourés.

Vincent Guyaz, pasteur



Les Paysannes vaudoises de Vuarrens et Essertines recrutent!

L'Association des Paysannes Vaudoise de Vuarrens - Essertines c'est une cinquantaine de dames, paysannes, épouses de paysan, femmes qui vivent en milieu rural ou même d'un tout autre milieu qui se regroupent autour des même valeurs:

- Favoriser l'intégration des nouvelles venues dans nos villages
- Créer un climat de solidarité et d'amitié au sein de la population
- Promouvoir l'agriculture suisse et ses produits

Nous participons à de nombreuses activités très diverses en passant par des rencontres sportives, des événements cantonaux, le marché d'Echallens, des fêtes villageoises et surtout à des cours de toutes sortes en hiver! Les cours proposés sont très variés pour satisfaire le plus grand nombre: il y a des cours de cuisine, de bricolage, de décoration, de recyclage, de confection de produits ménagers, de couture, de jardinage et bien d'autres. Le programme est actualisé chaque année.

Vous pouvez découvrir quelques clichés des cours déjà réalisés sur notre site internet: www.apv-vuarrens-essertines.blogspot.com

Etre membre des paysannes vaudoises, c'est accepter de donner un peu de son temps, participer selon ses envies et possibilités aux activités du groupe, partager des moments d'échange et de détente; faire vivre nos villages!

Si vous avez envie de nous rejoindre, n'hésitez pas, vous pouvez prendre contact avec Mélissa Pittet au 079 577 62 19 ou apv.vuarrensessertines@gmail.com.

Une bibliothèque en mouvement constant



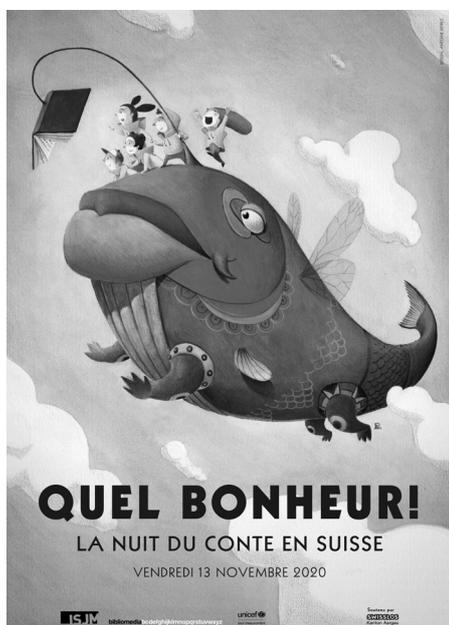
« Des sacs de livres » à vélo

Comme ailleurs, la bibliothèque a dû faire preuve d'adaptation et de créativité ce printemps au moment où toutes les activités sociales étaient fortement réduites en raison du Covid. Au moment où nous nous résolvions à fermer la porte à nos lecteurs, nos esprits échafaudaient déjà des alternatives pour permettre à nos fidèles lecteurs d'accéder à notre catalogue d'ouvrages. C'est ainsi qu'est né le projet «Les sacs de livres». Ces sacs, commandés par mails, trouvaient le chemin de leur destinataire dans les poches des vélos des bibliothécaires. Une manière bien joyeuse et sportive pour elles de rejoindre les lecteurs de tous âges qui leur ont passé commande par ce biais. Ce projet a été mis en veille dès la ré-ouverture du prêt en juin.

Une bibliothèque pour tous

La bibliothèque est non seulement très bien équipée en ouvrages et en conseils pour les enfants dès leur plus jeune âge, mais elle possède un superbe rayon de romans pour adultes. Avec un accent porté sur les ouvrages des auteurs suisses (de Chessex à Dicker en passant par Anne Cuneo), un grand rayon des meilleures séries de polars actuels et passés, le rayon des romans propose des oeuvres très variées pour contenter tous les goûts. Les bénévoles qui s'occupent du prêt pourront vous présenter leurs coups de coeur personnels ou vous guider dans vos choix si vous le souhaitez.

Le prêt est organisé de la manière suivante: 5 livres en prêt pour une durée de 6 semaines. Un abonnement annuel pour adulte à 15.- / famille à 20.- / enfant gratuit. Horaires d'ouverture: le 1^{er} vendredi du mois de 15h à 16h15 - le samedi de 10h à 11h30 (sauf pendant les vacances scolaires).



« Quel bonheur ! »

la Nuit des contes 2020

Mise à part les autres animations mises en veille pour l'instant, la préparation de la Nuit des contes avance à grands pas. Cette animation de grande envergure aura lieu, si la situation sanitaire le permet, le vendredi soir 13 novembre. Cet événement se déroulera à cette même date dans de nombreux lieux dans toute la Suisse (www.isjm.ch) sur le thème «Quel bonheur!».

Les participants pourront prendre part en famille à une balade contée qui les emmènera à travers différents endroits du village en partant de la bibliothèque. Vous trouverez de plus amples informations dans nos locaux.

Des bénévoles recherchés

Plusieurs personnes s'investissent aux côtés de la responsable de la bibliothèque pour permettre d'en faire un lieu attractif et vivant. Les tâches sont nombreuses et variées; seule l'énergie décuplée de bénévoles motivés permet de développer des projets d'animation tout en proposant une offre de prêt actualisée. Pour assurer la pérennité de ce bel endroit et lui garder son élan, nous sollicitons votre participation. Chacun s'investit selon son envie et son temps. Nous prendrons le temps d'analyser avec vous quelle place vous pouvez prendre dans ce projet commun.

Des mercis

A l'équipe formidable qui m'accompagne et qui fait vivre la bibliothèque grâce à son bel élan!

A tous les lecteurs, de passage ou amis fidèles de la bibliothèque!

Aux amateurs de contes qui nous donnent encore envie de conter pour voir briller leurs yeux!

A la Commune qui nous suit dans nos projets parfois un peu fous!

A vous tous qui nous soutenez et nous encouragez par votre présence!

*Sandrine Gonin Branche,
responsable de la bibliothèque*



Portraits d'autrefois

Pour continuer la série des portraits d'autrefois, nous vous proposons deux portraits de personnalités qui ont marqué, non pas notre commune, mais deux villages voisins et toute notre région. Dans ce numéro: Mimi du Café National de Suchy.

Née à Suchy en 1922, Marie-Madeleine Dimitracopoulos-Buchs, «Mimi» pour ses

proches et fidèles clients, est décédée en 2017 dans sa 95^{ème} année. Mimi a passé toute sa vie à Suchy et depuis l'âge de 4 ans au Café National quand ses parents, cafetiers-paysans, rachetèrent la pinte villageoise.

Après le décès de ces derniers, c'est elle qui géra le Café National pendant de nombreuses années; d'abord avec son

mari, puis, veuve, seule jusqu'à ses 90 ans. Tous ceux qui ont fréquenté la pinte de Suchy, aujourd'hui à l'abandon, se souviennent de l'amabilité de Mimi, des solides verres à pied dans lesquels elle servait le café et de sa vieille caisse-enregistreuse à manivelle.

Philippe Dind

© Philippe Dind



© Philippe Dind

ANNONCE



VB
Coiffure

Votre salon de coiffure à Essertines
078 858 36 36

NOUVEAUX HORAIRES !
Du mercredi au vendredi de 8h à 18h
et le samedi de 7h30 à 13h

Vera Bernardes
Grand'Rue 2 • 1417 Essertines-sur-Yverdon

Concours

J'ai été posée en 1991 lors du 700^{ème} anniversaire de la Confédération. Saurez-vous me retrouver?

A gagner, un bon de Fr 100.- au Restaurant de la Place à Yverdon-les-Bains, offert par AB Serrurerie constructions métalliques Sàrl.

Délaï de participation: 31 octobre 2020
Réponse à adresser au greffe municipal par courrier, rue du Milieu 7, 1417 Essertines-sur-Yverdon ou par courriel à l'adresse: greffe@essertines-sur-yverdon.ch



Résultat du concours de mars 2020



Le symbole se trouve sur le bâtiment communal d'Essertines-sur-Yverdon et indique l'année 1941.

Félicitations aux nombreux-ses participant-e-s et plus particulièrement à Mme Patricia Kling qui gagne un aspirateur offert par la Société Kärcher.